



Guide du data center durable et acceptable

Vers un nouveau pacte numérique territorial

Executive summary

Les data centers ont changé de statut. Longtemps perçus comme des infrastructures techniques discrètes, ils sont devenus des objets pleinement politiques. En 2026, la France compte près de 360 data centers et environ soixante projets supplémentaires. Portés par la numérisation de l'économie, l'essor de l'IA et les préoccupations de souveraineté, ces projets concentrent désormais des enjeux d'énergie, d'eau, de foncier, d'insertion urbaine, de fiscalité, d'emploi et d'acceptabilité qui touchent directement les collectivités.

Pour les élus locaux, la question n'est donc plus de savoir s'il faut être pour ou contre les data centers. La vraie question est plus exigeante : **quels projets accueillir, pour quels usages, dans quels territoires, à quelles conditions, et avec quelles contreparties durables ?** Car les bénéfices invoqués se jouent souvent à une échelle nationale, voire européenne, tandis que les impacts se font sentir d'abord localement, sur les réseaux, les paysages, les ressources, les finances et la confiance des habitants.

Or, beaucoup de collectivités abordent encore ces projets dans un rapport de force défavorable. Les décisions arrivent tard, les données sont incomplètes, les ordres de grandeur difficiles à objectiver, et la crainte de voir le projet partir ailleurs réduit la capacité de négociation. Résultat : des projets souvent traités au cas par cas, sans doctrine claire, alors même qu'ils mobilisent des ressources rares et engagent durablement la trajectoire du territoire.

C'est précisément l'objet de ce guide. Il ne propose ni un plaidoyer pro-data centers, ni une grille automatique de go/no go. **Il propose une boussole de décision publique.** Son ambition est de donner aux élus et à leurs services des repères pour comprendre les fondamentaux, distinguer les types de data centers, mesurer plus finement leurs effets environnementaux, urbains et socio-économiques, et organiser un dialogue plus équilibré avec les opérateurs.

Le premier apport du guide est un déplacement de regard. Tous les data centers ne se valent pas. Un site d'inférence en zone dense, un hyperscale en frange métropolitaine, un centre de colocation, un site d'entraînement IA ou un petit edge data center ne posent ni les mêmes contraintes, ni les mêmes questions. Cette différenciation est décisive : elle évite les débats abstraits et ramène la décision publique à ce qu'elle doit être, un arbitrage situé, fondé sur les usages, les ressources locales et la stratégie du territoire.

Le deuxième apport du guide est de montrer que les collectivités ne sont pas démunies. En amont, elles peuvent anticiper, cibler et flécher via leurs documents d'urbanisme, leurs feuilles de route, leurs doctrines d'implantation et la coordination entre échelons territoriaux. Pendant l'instruction et la négociation, elles peuvent exiger plus de transparence, mieux encadrer les impacts, demander des contreparties utiles et inscrire le projet dans une logique de valeur territoriale durable, plutôt que dans celle d'une simple compensation symbolique. Les exemples français et internationaux réunis dans le guide montrent que d'autres voies existent déjà.

Le troisième apport du guide est méthodologique. À côté des indicateurs classiques du secteur, il met en avant une checklist du projet durable et acceptable, ainsi que trois indicateurs complémentaires :

- l'Indice d'Efficacité Foncière (IEF), pour mieux apprécier la sobriété foncière ;
- l'Indice de Pression Hydrique (IPH), pour replacer la consommation d'eau dans son contexte territorial ;
- le Score de Circularité Énergétique (ICE), pour mieux valoriser la chaleur réellement exploitable.

L'objectif n'est pas de produire un verdict automatique, mais de mieux comparer, mieux prioriser et mieux négocier.

La conviction centrale du guide est simple. Le développement des data centers ne peut plus relever d'une logique opportuniste, dans laquelle les implantations se décident au fil des disponibilités foncières et électriques. **Il appelle désormais une logique de sélectivité, de planification et de gouvernance.** Dans un contexte de tensions croissantes sur l'énergie, l'eau, le foncier et l'acceptabilité locale, la bonne question n'est pas seulement combien de data centers accueillir, mais lesquels, pourquoi, et en échange de quoi.

En ce sens, ce guide veut aider les décideurs publics à reprendre l'initiative. Non pour bloquer par principe, ni pour accepter par réflexe, mais pour arbitrer avec plus de lucidité, de méthode et d'exigence. **Parce qu'un data center n'est jamais seulement un équipement technique : c'est un choix d'aménagement, un choix énergétique, un choix productif, et donc un choix politique.**

Contacts presse :

Ville de Demain

presse@ville-demain.com

France Urbaine

Julie Jollivet

jjollivet@franceurbaine.org

07 56 82 43 12

Paris-Île de France Capitale Économique

Louise Limare - Responsable communication

communication@pce-idf.org

© Tous droits réservés 2026

